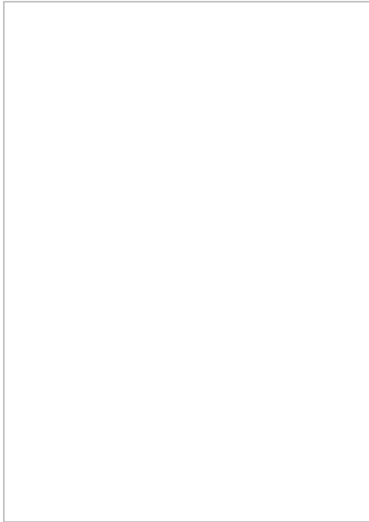


S'inscrire sur les listes électorales



Pour voter lors des élections européennes 2024, vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au **mercredi 1^{er} mai** via la télé-procédure accessible sur [Nos démarches en ligne](#).

Et jusqu'au **vendredi 3 mai** pour les inscriptions faites en mairie au service population.

Conditions

- avoir au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin,
- être de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Union européenne habitant en France (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

Liens utiles

- [Plus d'infos sur les élections sur service-public.fr](#)
- [Vérifier si vous êtes déjà inscrit.e sur les listes électorales \(et connaître votre bureau de vote\)](#)

Publié le 05 avril 2024